

BREFCENTRE Synthèses

Bulletin Régional Travail Emploi Formation

N°141
Juillet 2012

Une année morose sur le marché du travail

En 2011, la région Centre enregistre de nouveau une hausse du nombre de demandeurs d'emploi (+ 5,9 %). Cette augmentation touche toutes les tranches d'âge, les seniors restant les plus fragilisés par la dégradation du marché du travail.

Les entrées à Pôle emploi progressent plus rapidement que les sorties, notamment au deuxième semestre. Les inscriptions s'accroissent quel que soit le métier recherché.

Les offres d'emploi sont aussi plus nombreuses que l'an-

née précédente, particulièrement celles de courte durée. Seulement quatre offres sur dix sont durables (plus de 6 mois).

Les établissements de la région sollicitent moins le dispositif d'activité partielle, 1,5 million d'heures ont été autorisées contre 3,8 millions un an auparavant.

L'intérim enregistre un ralentissement. Le volume de travail temporaire (emplois en équivalent à temps plein) augmente moins fortement entre 2011 et 2010 (+ 10,9 %) qu'entre 2010 et 2009 (+ 20,7 %).

→ Le marché du travail en région Centre en 2011

En région Centre, la hausse des demandeurs d'emploi se poursuit en 2011. Le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi de catégories A, B et C s'accroît de + 5,9 % en données corrigées des variations saisonnières, soit 9 000 demandeurs d'emploi supplémentaires par rapport à l'année précédente. Fin 2011, la région en totalise près de 163 000. Cette augmentation annuelle est légèrement supérieure à celle de la France métropolitaine (+ 5,6 %) et à celle de l'année précédente (+ 2,7 %) dans la région.

Les six départements de la région sont touchés : l'augmentation varie de + 2,9 % en Eure-et-Loir à + 10,9 % dans l'Indre. Le Loiret, le Cher et l'Indre ont une hausse supérieure à la moyenne régionale.

À partir de juillet, les effectifs des demandeurs d'emploi de la région n'ayant exercé aucune activité (cat. A) dans le mois franchissent le seuil des 100 000. Fin 2011, en données corrigées des variations saisonnières, ils sont près de 105 000, soit une progression de + 6,1 % en un an contre + 5,6 % en métropole. Cet écart est particulièrement marqué au second semestre.

Une situation fragile pour tous les publics

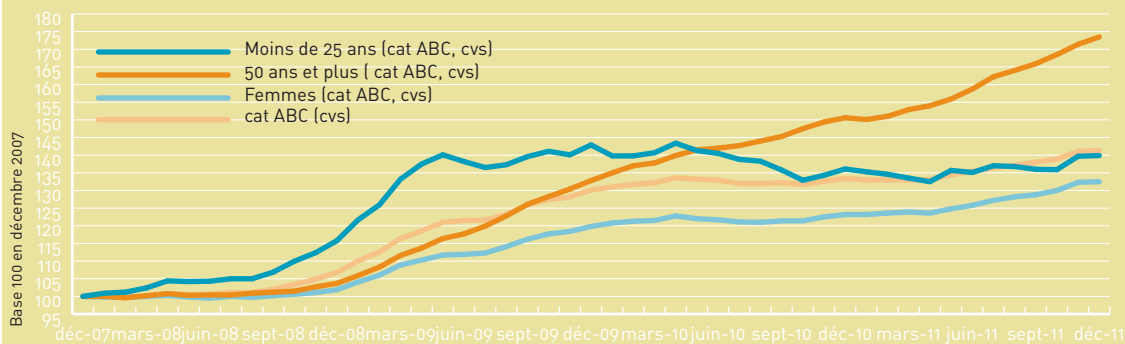
Si toutes les tranches d'âge sont concernées par la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C, les seniors (50 ans et plus), représentant plus d'un cinquième des demandeurs d'emploi, sont encore les plus touchés sur l'année 2011 (+ 15,2 %). Cette forte dégradation concerne aussi bien les hommes que les femmes.

Depuis le deuxième trimestre, la situation se retourne pour les moins de 25 ans. Alors qu'elle s'était améliorée depuis 2009, les jeunes enregistrent une hausse de + 2,8 % entre fin 2010 et fin 2011. Toutefois, cette progression est moindre que celles des autres tranches d'âge.

Les femmes demeurent plus affectées par les difficultés du marché du travail (+ 7,5 %) que les hommes (+ 4,2 %), et ceci quelles que soient les tranches d'âge.

Après deux années où la durée moyenne d'inscription des demandeurs d'emploi s'est accrue, passant de 11,9 à 13,6 mois

Les seniors, toujours plus affectés



entre décembre 2008 et décembre 2010, elle se stabilise à 13,8 mois fin décembre 2011. La moitié des demandeurs d'emploi présents alors étaient inscrits depuis 7 mois. La part des demandeurs d'emploi de longue durée diminue de 1,5 point, atteignant 36,2 % fin 2011 contre 37,7 % en France métropolitaine (données brutes).

Plus de la moitié des demandeurs d'emploi seniors sont inscrits depuis un an ou plus. Leur nombre augmente de 2 200 en un an. Inversement, les effectifs des demandeurs d'emploi de longue durée de moins de 50 ans régressent (-1 300). Ce constat traduit la difficulté pour les seniors à retrouver un emploi.

Des entrées plus nombreuses que les sorties

Au cours de l'année 2011, en région Centre, Pôle emploi a comptabilisé 230 000 inscriptions (catégories A, B et C) pour 215 000 sorties. En un an, la progression des inscriptions est de + 5,4 %, soit près de 12 000 de plus. À un degré moindre, les sorties augmentent de + 1,0 %, soit 2 000 de plus qu'en 2010. À partir du second semestre, le solde des entrées-sorties s'est fortement renforcé entraînant l'augmentation du stock des demandeurs d'emploi en fin de mois.

Autant de femmes que d'hommes se sont inscrits en catégories A, B et C à Pôle emploi en 2011. Les jeunes de moins de 25 ans représentent trois inscriptions sur dix, les seniors 12 %. Les inscriptions s'accroissent dans tous les départements de la région. Toutefois, elles sont plus élevées dans l'Eure-et-Loir, le Cher et le Loiret, avec une augmentation supérieure à la moyenne régionale. Pour les sorties, deux départements se démarquent par une baisse : l'Indre et le Loir-et-Cher.

En région Centre, les principaux motifs d'inscription à Pôle emploi sont les fins de contrat à durée déterminée (près d'un quart), les licenciements (une sur dix) et les premières entrées (5 %). L'évolution des flux d'entrées fait apparaître en 2011 un recul important des demandes consécutives à un licenciement économique ou à une première entrée. À l'inverse, les inscriptions pour fin de CDD et fin d'intérim progressent.

Dans la région, les sorties pour arrêt de recherche diminuent du fait de la forte réduction de dispenses. Elles chutent ainsi de moitié sur l'année 2011 puisque les conditions de cette mesure sont devenues plus restrictives, cette dernière devant être supprimée au 1^{er} janvier 2012. Les sorties pour entrées en stage progressent de + 8,8 % sur l'année.

Baisse des sorties dans l'Indre et le Loir-et-Cher

Départements	Entrées		Sorties		Evolution en %	
	2010	2011	2010	2011	Entrées	Sorties
Cher	25 639	27 238	24 671	24 885	6,2	0,9
Eure-et-Loir	35 001	37 056	33 094	35 267	5,9	6,6
Indre	18 403	19 273	18 986	17 371	4,7	-8,5
Indre-et-Loire	53 661	55 142	52 693	52 758	2,8	0,1
Loir-et-Cher	27 667	28 706	27 961	27 391	3,8	-2,0
Loiret	57 925	62 565	55 761	57 544	8,0	3,2
Centre	218 296	229 980	213 166	215 216	5,4	1,0

Sources : Pôle emploi - Dares (données brutes)

Champ : Flux d'entrée et de sortie des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C

Des inscriptions en hausse dans la plupart des métiers recherchés

Avec 153 000 offres d'emploi déposées à Pôle emploi, l'année 2011 se solde par une progression de + 8,5 % des propositions d'emploi. Cette hausse annuelle est plus marquée pour les offres de courte durée que pour les offres d'emplois durables, CDI ou CDD de plus de six mois (respectivement + 10,0 % contre + 6,2 %). Près de quatre offres sur dix concernent des emplois durables.

Par rapport à l'année précédente, une hausse des entrées intervient pour les principaux métiers recherchés comme les services à la personne et à la collectivité, le commerce (vente et grande distribution), le support à l'entreprise, les transports et la logistique. Ces métiers représentent respectivement 17, 16, 10 et 10 % des inscriptions en catégories A, B et C. Les offres correspondant à ces métiers évoluent peu entre 2010 et 2011, excepté dans les transports et la logistique où elles se sont renforcées. L'industrie (10 % des entrées) connaît une légère hausse des inscriptions avec une forte augmentation de l'offre.

Le type d'offres collectées à Pôle emploi diffère selon le domaine de métier recherché. Six sur dix dans le commerce, la vente et la grande distribution sont durables. Dans l'hôtellerie-restauration-tourisme ou dans les services à la personne et à la collectivité, c'est près d'une sur deux. Cette proportion s'élève à trois sur dix dans l'industrie, légèrement moins dans le support à l'entreprise ou le transport et logistique. À l'inverse, elles sont essentiellement de courte durée dans l'agriculture, de part la saisonnalité.

Six offres sur dix sont durables dans le domaine du commerce, vente et grande distribution

Libellé des métiers recherchés (agrégés niveau I)	Nombre d'offres en 2011	Part (%) des offres durables
Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	9 682	9,1
Art et façonnage d'ouvrages d'art	257	28,8
Banque, assurances et immobilier	2 898	64,8
Commerce, vente et grande distribution	23 247	60,0
Communication, média et multimédia	684	42,8
Construction, bâtiment et travaux publics	11 364	37,1
Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation	16 484	46,3
Industrie	18 414	31,3
Installation et maintenance	6 853	50,2
Santé	5 998	43,8
Services à la personne et à la collectivité	20 935	45,4
Spectacle	1 827	3,5
Support à l'entreprise	17 930	28,6
Transport et logistique	16 089	24,0
Non renseigné	107	21,5
Ensemble	152 769	38,8

Source : DIRECCTE Centre - Pôle Emploi (données brutes)

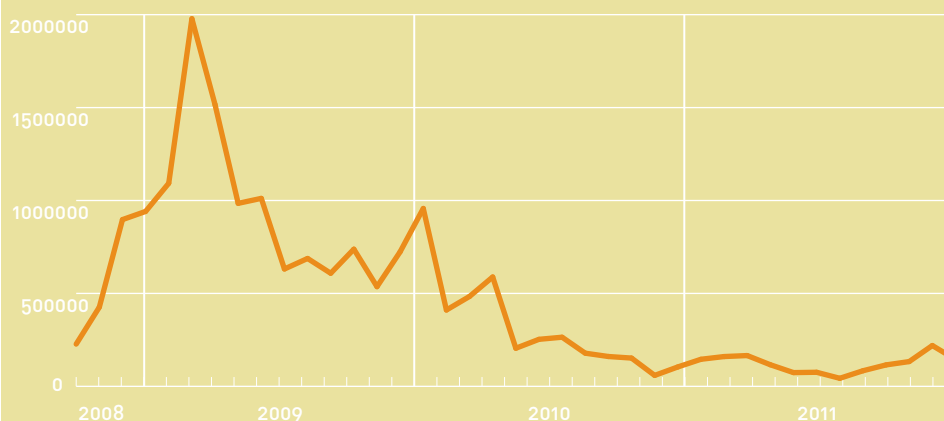
Moindre recours à l'activité partielle

L'activité partielle (ou chômage partiel) est un dispositif de prévention des licenciements qui vise à permettre aux entreprises rencontrant des difficultés économiques passagères ou liées à des circonstances exceptionnelles, de maintenir l'emploi des salariés en réduisant les horaires d'une partie ou de la totalité de leurs effectifs.

En 2011, 1,5 million d'heures ont été autorisées en région Centre contre 3,8 millions un an auparavant. Le recours à ce dispositif connaît un fort recul depuis 2009. Avec 83 % d'heures autorisées, l'industrie est le secteur qui a eu le plus fort recours à ce dispositif, notamment dans les activités du travail du bois - industries du papier et imprimerie (230 000 heures), de la métallurgie et fabrication de produits métalliques (210 000 heures), de fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (145 000 heures). Le Loiret est le département le plus touché (près de 30 % des heures autorisées). A l'inverse, le Loir-et-Cher a nettement moins sollicité ce dispositif (7 %).

Si le nombre d'heures autorisées traduit une certaine inquiétude des chefs d'établissements, le nombre d'heures consommées demeure inférieur à celui des heures autorisées. En 2011, les heures réellement consommées représentent près de 20 % du volume des heures autorisées.

Activité partielle Nombre d'heures autorisées



Source : Sillex- Unités territoriales -Dircecte

Le Loiret a régularisé de nombreux dossiers au mois de mars 2009, ce qui explique la forte évolution

Ralentissement de l'intérim

Tous secteurs confondus, le nombre d'emplois intérimaires en équivalent temps plein s'accroît de +10,9 % entre 2010 et 2011, hausse inférieure à celle observée entre 2010 et 2009 (+20,7 %). Le recours au travail temporaire représente 28 168 emplois en ETP en 2011 pour 775 378 contrats conclus. Cette hausse s'explique par l'augmentation du volume de travail temporaire dans les principaux secteurs, notamment l'industrie (+14,4 %) qui concentre la moitié des emplois en ETP. Dans la construction et les transports-entrepôt, représentant respectivement 15,0 % et 13,5 % des emplois ETP, l'intérim progresse dans une moindre mesure (respectivement +9,1 % et +12,2 % sur un an).

Les six départements de la région enregistrent une hausse qui varie de +3,8 % dans l'Indre-et-Loire à +17,4 % dans le Cher. Dans le Loir-et-Cher, le Loiret et le Cher, la hausse est supérieure à la moyenne régionale.

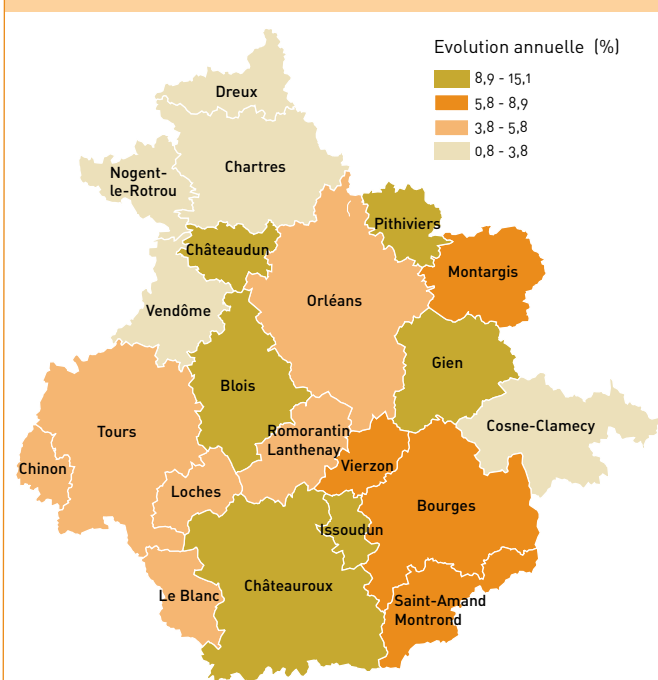
Hausse des ruptures conventionnelles

La loi de modernisation du marché du travail du 25 juin 2008 a instauré un nouveau mode de rupture amiable du contrat du travail, la rupture conventionnelle, qui ouvre droit, pour le salarié, aux allocations chômage au même titre qu'un licenciement.

En région Centre, près de 8 800 ruptures conventionnelles (salariés protégés ou non) ont été homologuées en 2011, soit une hausse de +15,2 % par rapport à l'année précédente. La quasi-totalité des ruptures conventionnelles concernent les salariés de droit commun. Ainsi, en 2011, seules 124 demandes autorisées touchent des salariés protégés (109 en 2010).

Plus de la moitié des ruptures conventionnelles (55 %) se situe dans le Loiret et l'Indre-et-Loire. Toutefois, en 2010, ces deux départements concentrent 53 % des effectifs salariés de la région.

Evolution annuelle des DEFM en catégories ABC entre fin 2010 et fin 2011



Source : STMT - Pôle emploi - Dares [données brutes]

Définitions des demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du CNIS sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- **catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- **catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- **catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Concernant les motifs de sorties, l'interprétation est plus difficile. Selon les enquêtes réalisées sur un échantillon représentatif des sortants au niveau national, environ 40 % des personnes sorties pour non actualisation de la situation mensuelle ont en fait repris un emploi.

Offres collectées à Pôle emploi

Les évolutions des offres recueillies dans les différents secteurs d'activité économique sont tributaires de la façon dont se décline la part de marché de Pôle emploi. Elles ne reflètent donc pas toujours celles du marché dans son ensemble.

Nb : En raison d'un incident de gestion rencontré de février 2011 à février 2012, le nombre d'entrées a été légèrement surestimé. Cet incident n'a toutefois pas d'effet sur les effectifs de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois ni sur l'évolution de ces effectifs d'un mois sur l'autre : il a seulement eu pour conséquence de considérer à tort certains demandeurs d'emploi présents sur les listes comme étant entrés lors du dernier mois alors qu'ils étaient déjà entrés précédemment. Cette surestimation des entrées explique une partie de l'écart observé ces derniers mois entre la variation du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C et le solde entre les flux d'entrée et les flux de sortie.

Intérim : Pôle emploi recense les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. A partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les statistiques relatives au mois m sont fondées sur les relevés des missions adressées à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire avant la fin du mois m+2.

Emplois équivalent à temps plein : volume total de travail effectué par les intérimaires rapporté au volume total de travail effectué par une personne travaillant à temps plein.

Fin 2011, les zones d'emploi les moins touchées par l'augmentation annuelle des demandeurs d'emploi en catégories ABC se situent au nord-ouest et à l'ouest de la région. L'évolution annuelle varie de +0,8 % à Vendôme à +15,0 % à Issoudun. Le Blanc, Loches et Issoudun sont les trois zones d'emploi les plus petites : chacun des territoires recueillent moins de 1 % de l'ensemble de la demande d'emploi des 21 zones. A l'inverse, Orléans et Tours représentent respectivement 18,0 % et 19,9 % du nombre de demandeurs d'emploi, ces deux dernières connaissent une évolution proche de celle de la moyenne régionale.

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) du Centre
12, place de l'Etape - CS 85809 - 45058 ORLEANS CEDEX 1
Téléphone : 02 38 77 68 00 Fax : 02 38 77 68 01
www.centre.direccte.gouv.fr

Directeur de la publication : Michel DERRAC

Réalisation : Pascale CASAMAYOU (Service Etudes Evaluation Statistiques)
Mise en page : Sylvie GAILLOT